



Communiqué de presse du 2 décembre 2025

Le Fonds de mobilité soutient FAIRTIQ afin de faciliter les trajets transfrontaliers en transports publics

Le Conseil d'État octroie 300'000 francs provenant du Fonds de mobilité à un projet de la société FAIRTIQ. En 2026, FAIRTIQ introduira le système de billetterie « Check-in-Check-out » dans les transports publics transfrontaliers entre la Suisse et l'Allemagne. Cette nouvelle offre simplifie les trajets transfrontaliers pour les passagers et renforce ainsi les transports publics dans la région, ce qui contribue à son tour aux objectifs climatiques bâlois. Si FAIRTIQ parvient à étendre son offre à la région alsacienne, l'entreprise recevra jusqu'à 40'000 francs supplémentaires.

Le Conseil d'État suit la proposition du conseil trinational du Fonds de mobilité et soutient un projet de la société FAIRTIQ. Celle-ci souhaite introduire le système de billetterie « Check-in-Check-out » dans les transports publics transfrontaliers entre la Suisse et la zone tarifaire du réseau de transport public de Lörrach (Regio Verkehrsverbund Lörrach) en Allemagne. À cette fin, FAIRTIQ met à disposition une nouvelle fonctionnalité dans son application : lorsque l'on monte dans un transport public, on démarre le trajet dans l'application et on le termine lorsqu'on descend. L'application facture automatiquement le prix journalier le plus avantageux pour le trajet. Cela facilite l'achat de billets pour les passagers, en particulier dans le trafic transfrontalier. L'introduction est prévue dans le courant de l'année prochaine. Le Conseil d'État finance, par le biais du Fonds de mobilité, le développement de la technologie nécessaire, l'introduction de la nouvelle fonction dans l'application FAIRTIQ et son exploitation pendant quatre ans, pour un montant forfaitaire de 300'000 francs. Parallèlement au lancement à Bâle, FAIRTIQ lance également son offre en Suisse orientale, où les partenaires locaux du projet contribuent également aux coûts de développement de la technologie. Si FAIRTIQ parvient à intégrer des zones alsaciennes dans le projet pendant son exploitation dans la région bâloise, l'entreprise recevra en outre un maximum de 40'000 francs supplémentaires du Fonds de mobilité.

Le projet FAIRTIQ renforce les transports publics et ainsi une mobilité efficace en termes d'espace, à faibles émissions et respectueuse du climat et des ressources. En facilitant considérablement le paiement des trajets en transports publics, le projet incite davantage les habitants de la région frontalière à renoncer à leur voiture au profit du tram, du bus et du train. Cela contribue à aider Bâle à atteindre son objectif ambitieux en matière de protection du climat « zéro émission nette d'ici 2037 » : moins de trafic en voiture signifie moins d'émissions de CO₂ et moins de bruit, plus de places de stationnement libres et plus d'espace pour d'autres utilisations de la voie publique, par exemple pour des pistes cyclables, des arbres ou des terrasses de café.

Le Fonds de mobilité est alimenté par les frais des cartes de stationnement des visiteurs, pendulaires et résidents du canton de Bâle-Ville. Les recettes du Fonds s'élèvent chaque année à environ 3,8 millions de francs. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est un dispositif unique en Suisse, car les montants alloués peuvent contribuer au financement de projets de mobilité respectueux de l'environnement au sein du canton, mais aussi en dehors. C'est un exemple de coopération dans l'agglomération trinationale de Bâle, au-delà des frontières cantonales et nationales.

Renseignements complémentaires

Doreen Heinzmann, Tel. +41 61 267 92 07
Secrétariat du Fonds de mobilité, Office de mobilité
Département des travaux publics et des transports

Remarque

Pour en savoir plus sur le Fonds de mobilité : www.mobilitätsfonds.ch